



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL **DU VILLAGE DE GRENVILLE**

Le 3 juillet 2018

À la séance régulière du conseil municipal du Village de Grenville, tenue le 3 juillet 2018 à 20h00 dans la salle des délibérations, située au 21 rue Tri-Jean à Grenville, Québec formant quorum sous la présidence du maire Luc Grondin.

Les conseillers suivants étaient :

Siège # 1 : M. André Lemay (présent) Siège # 4 : M. Peter Doppelhamer (présent)
Siège # 2 : M. André Woodbury (présent) Siège # 5 : M. Roger Lalonde (absent)
Siège # 3 : M. Louis André Desjardins (présent) Siège # 6 : M. Pierre Thauvette (présent)

Était également présent:

Alain Léveill , Directeur g n ral et secr taire-tr sorier

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privil ge en s'abstenant de voter.

2018-07-001 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est propos  par : M. Pierre Thauvette
Appuy  par : M. Peter Doppelhamer
Et r solu unanimement

QUE l'ordre du jour de la pr sente s ance soit adopt  tel que pr sent .

PERIODE DE QUESTIONS

Selon le r glement # 255-2007, le conseil municipal tient une 1^{ re} p riode de questions.

2018-07-002 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE R GULI RE **DU 4 JUIN 2018**

Il est propos  par : M. Andr  Woodbury
Appuy  par : M. Louis Andr  Desjardins
Et r solu unanimement

QUE le proc s-verbal de la s ance r guli re du conseil de la municipalit  du Village de Grenville, tenue le 4 juin 2018, soit adopt  tel que soumis.

2018-07-003 ADOPTION DES COMPTES PAYES ET A PAYER DU 24 MAI AU **27 JUIN 2018**

Il est propos  par : M. Louis Andr  Desjardins
Appuy  par : M. Pierre Thauvette
Et r solu unanimement

QUE le conseil approuve les comptes pay s et   payer au montant de 595 967.76 \$ pour les fournisseurs pay s par ch ques et de 44 272.23 \$ pour les salaires pour la p riode du 24 mai au 27 juin 2018.



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

AVIS DE MOTION CONCERNANT UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 287 AVEC DISPENSE DE LECTURE

Le conseiller Peter Doppelhamer donne avis de motion qu'il sera déposé pour adoption un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 287 dans le but de créer une nouvelle zone afin de permettre un centre de distribution avec dispense de lecture.

AVIS DE MOTION CONCERNANT UN RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 1 400 000 \$ POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE DE VIRAGE À GAUCHE DANS LES DEUX SENS (VVG2S) SUR LA ROUTE 344 (RUE MAPLE)

Le conseiller Pierre Thauvette donne avis de motion qu'il sera déposé un règlement décrétant une dépense et un emprunt de 1 400 000 \$ pour l'aménagement d'une voie de virage à gauche dans les deux sens (VVG2S) sur la route 344 (rue Maple).

2018-07-004

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT # 327-2018 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 1 400 000 \$ POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE DE VIRAGE À GAUCHE DANS LES DEUX SENS (VVG2S) SUR LA ROUTE 344 (RUE MAPLE)

Il est proposé par : M. André Lemay
Appuyé par : M. André Woodbury
Et résolu unanimement

QUE le conseil adopte le projet de règlement # 327-2018 décrétant une dépense et un emprunt de 1 400 000 \$ pour l'aménagement d'une voie de virage à gauche dans les deux sens (VVG2S) sur la route 344 (rue Maple).

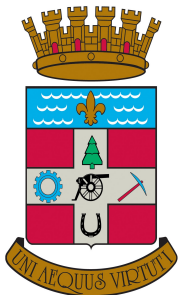
2018-07-005

ADOPTION DU RÈGLEMENT # 286-002-2018 (FINAL) MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 286 AFIN D'ASSURER LA CONFORMITÉ DE SA RÉGLEMENTATION D'URBANISME AU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ MODIFIÉ PAR LE RÈGLEMENT 68-17-17 DE LA MRC D'ARGENTEUIL

ATTENDU qu'il y a eu une consultation publique le 26 juin 2018;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : M. André Woodbury
Et résolu unanimement

QUE le conseil adopte le règlement # 286-002-2018 (final) modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 286 afin d'assurer la conformité de sa réglementation d'urbanisme au schéma d'aménagement et de développement révisé modifié par le règlement 68-17-17 de la MRC d'Argenteuil.



2018-07-006

**ADOPTION DU REGLEMENT # 287-017-2018 (FINAL)
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 287 AFIN
D'ASSURER LA CONFORMITÉ DE SA RÉGLEMENTATION
D'URBANISME AU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET DE
DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ MODIFIÉ PAR LE RÈGLEMENT
68-17-17 DE LA MRC D'ARGENTEUIL**

ATTENDU qu'il y a eu une consultation publique le 26 juin 2018;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : M. Peter Dopelhamer
Appuyé par : M. André Lemay
Et résolu unanimement

QUE le conseil adopte le règlement # 287-017-2018 (final) modifiant le règlement de zonage numéro 287 afin d'assurer la conformité de sa réglementation d'urbanisme au schéma d'aménagement et de développement révisé modifié par le règlement 68-17-17 de la MRC d'Argenteuil.

2018-07-007

**ADOPTION DU REGLEMENT # 288-001-2018 (FINAL)
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO
288 AFIN D'ASSURER LA CONFORMITÉ DE SA
RÉGLEMENTATION D'URBANISME AU SCHEMA
D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ
MODIFIÉ PAR LE RÈGLEMENT 68-17-17 DE LA MRC
D'ARGENTEUIL**

ATTENDU qu'il y a eu une consultation publique le 26 juin 2018;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : M. Peter Dopelhamer
Appuyé par : M. André Woodbury
Et résolu unanimement

QUE le conseil adopte le règlement # 288-001-2018 (final) modifiant le règlement de lotissement numéro 288 afin d'assurer la conformité de sa réglementation d'urbanisme au schéma d'aménagement et de développement révisé modifié par le règlement 68-17-17 de la MRC d'Argenteuil.

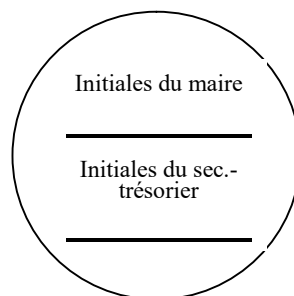
2018-07-008

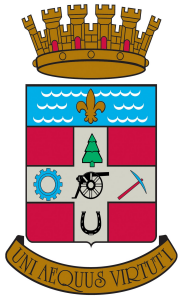
**ADOPTION DU REGLEMENT # 290-003-2018 (FINAL)
MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET
CERTIFICATS NUMÉRO 290 AFIN D'ASSURER LA
CONFORMITÉ DE SA RÉGLEMENTATION D'URBANISME AU
SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT
RÉVISÉ MODIFIÉ PAR LE RÈGLEMENT 68-17-17 DE LA MRC
D'ARGENTEUIL**

ATTENDU qu'il y a eu une consultation publique le 26 juin 2018;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : M. Peter Dopelhamer
Et résolu unanimement

QUE le conseil adopte le règlement # 290-003-2018 (final) modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 290 afin d'assurer la conformité de sa réglementation d'urbanisme au schéma d'aménagement





Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

et de développement révisé modifié par le règlement 68-17-17 de la MRC d'Argenteuil.

2018-07-009

**ADOPTION DU REGLEMENT # 320-001-2018 (FINAL)
MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS
D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE
NUMÉRO 320-2017 AFIN D'ASSURER LA CONFORMITÉ DE SA
RÉGLEMENTATION D'URBANISME AU SCHEMA
D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ
MODIFIÉ PAR LE RÈGLEMENT 68-17-17 DE LA MRC
D'ARGENTEUIL**

ATTENDU qu'il y a eu une consultation publique le 26 juin 2018;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : M. Louis André Desjardins
Appuyé par : M. André Woodbury
Et résolu unanimement

QUE le conseil adopte le règlement # 320-001-2018 (final) modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 320-2017 afin d'assurer la conformité de sa réglementation d'urbanisme au schéma d'aménagement et de développement révisé modifié par le règlement 68-17-17 de la MRC d'Argenteuil.

2018-07-010

**ADOPTION DU REGLEMENT # 287-018-2018 (2E PROJET)
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 287
DANS LE BUT DE D'AUGMENTER LA HAUTEUR DES
BÂTIMENTS À 10 ÉTAGES, DE MODIFIER LES USAGES
AUTORISÉS ET D'APPORTER CERTAINES CORRECTIONS
DANS LA ZONE C-801**

ATTENDU qu'il y a eu une consultation publique le 26 juin 2018;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : M. Peter Dopelhamer
Et résolu unanimement

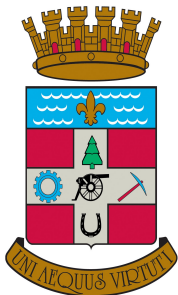
QUE le conseil adopte le règlement # 287-018-2018 (2e Projet) modifiant le règlement de zonage numéro 287 dans le but de d'augmenter la hauteur des bâtiments à 10 étages, de modifier les usages autorisés et d'apporter certaines corrections dans la zone C-801.

2018-07-011

**RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES - RUE
PRINCIPALE (ENTRE LES RUES TRI-JEAN ET QUEEN) -
PHASE III / CERTIFICAT DE PAIEMENT #2**

Il est proposé par : M. Louis André Desjardins
Appuyé par : M. André Woodbury
Et résolu unanimement

QUE le conseil autorise le paiement du certificat de paiement #2 au montant de 349 222.79 \$ plus les taxes applicables relativement aux travaux de réfection des infrastructures municipales - rue Principale (entre les rues Tri-Jean et Queen) - Phase III.



2018-07-012

OFFRE DE SERVICE PROFESSIONNEL POUR L'INSPECTION ET L'ANALYSE DES BORNES D'INCENDIE

Il est proposé par : M. André Lemay
Appuyé par : M. Peter Doppelhamer
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte l'offre de service professionnel d'Aqua Data pour l'inspection et l'analyse des 91 bornes d'incendie de la municipalité au montant de 38 \$ par borne (3 458 \$ plus les taxes applicables).

2018-07-013

OFFRE DE SERVICE POUR LE LIGNAGE D'UN TERRAIN DE PICKELBALL ET D'UN TERRAIN DE BASKETBALL

Il est proposé par : M. André Woodbury
Appuyé par : M. André Lemay
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte l'offre de service de Revêtements Tennis Sud-Ouest inc. pour le lignage d'un terrain de pickelball à même le terrain de tennis et d'un terrain de basketball à même la patinoire représentant un montant de 1 600 \$ plus les taxes applicables.

2018-07-014

ACHAT DE MATÉRIEL POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Il est proposé par : M. Peter Doppelhamer
Appuyé par : M. André Woodbury
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte la soumission de l'Arsenal pour l'achat de 30 longueurs de boyaux ainsi que 2 casques de pompier pour le Service de Sécurité Incendie représentant un montant de 4 890 \$ plus les taxes applicables.

2018-07-015

AUTORISATION À LA MRC D'ARGENTEUIL DE PROCÉDER AUX ACHATS DES ÉQUIPEMENTS PRÉVUS AU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE VISANT LES SERVICES D'URGENCE EN MILIEU ISOLÉ

CONSIDÉRANT que le ministère de la sécurité publique souhaite améliorer le service aux usagers des sentiers hors-routes;

CONSIDÉRANT que le ministère de la sécurité publique a mis à disposition de l'ensemble des municipalités de la province, en 2017, un programme d'aide financière visant à améliorer les équipements disponibles sur leur territoire;

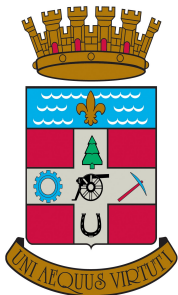
CONSIDÉRANT que la MRC d'Argenteuil, au nom de ses municipalités constituantes, s'est prévaluée de ce programme d'aide financière;

CONSIDÉRANT que la MRC d'Argenteuil doit, en contrepartie mettre sur pied un plan local d'intervention d'urgence;

CONSIDÉRANT que la MRC d'Argenteuil a reçu un montant total de 163 898\$, dont 53 893\$ servant à l'achat d'équipements;

Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

CONSIDÉRANT que plusieurs équipements demandés par les municipalités sont similaires ;

CONSIDÉRANT que les achats regroupés peuvent représenter une économie d'échelle;

CONSIDÉRANT que les directeurs des services de sécurité incendie en ont exprimés le souhait, lors de la rencontre du 1er mai 2018;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : M. Peter Doppelhamer
Appuyé par : M. Louis André Desjardins
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte :

1- De procéder par achats regroupés pour les équipements dont le nombre est important ;

2- Que la MRC d'Argenteuil procède aux achats pour la municipalité du Village de Grenville et remette l'équipement acquis à la municipalité qui en sera propriétaire.

2018-07-016

CHOIX DU SCÉNARIO DE LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

ATTENDU QUE la municipalité a reçu quatre différents scénarios de collecte établis par la firme Cycle Environnement;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : M. André Lemay
Appuyé par : M. Peter Doppelhamer
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte le scénario 4 consistant à des collectes des matières organiques réparties toute l'année avec diminution de la collecte des déchets en 2021.

2018-07-017

RÉSOLUTION POUR L'ACHAT DE BACS POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES PAR L'UNION DES MUNICIPALITÉS DES QUÉBEC (UMQ)

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom d'autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de bacs roulants et de mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières résiduelles, pour l'année 2019;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal :

- permettent à une municipalité de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujetti au Règlement sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer des bacs roulants et des mini-bacs de cuisine dans les quantités nécessaires pour satisfaire ses besoins;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : M. André Lemay
Appuyé par : M. Peter Doppelhamer
Et résolu unanimement

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récite au long;

QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, le mandat de préparer, en son nom et celui des autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé visant la fourniture de bacs roulants et de mini-bacs de cuisine nécessaires aux activités de la Municipalité pour l'année 2019;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité s'engage à procéder à l'achat des produits qu'elle a inscrits à l'appel d'offres BAC-2019, selon quantités minimales déterminées et autres conditions contractuelles;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ toutes les informations requises en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ce document à la date fixée;

QUE la Municipalité reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants. Ce pourcentage est fixé à 0.5%;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

2018-07-018

TENUE DE LA PREMIÈRE ÉDITION DU FESTIVAL D'ÉTÉ DU VILLAGE DE GRENVILLE

Il est proposé par : M. Peter Doppelhamer
Appuyé par : M. Louis André Desjardins
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte la tenue de la première édition du Festival d'été du Village de Grenville qui aura lieu le 21 juillet 2018 (remis au 28 en cas de pluie) représentant des coûts approximatif de 5 400 \$.

2018-07-019

PARTICIPANTS AU CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)

Il est proposé par : M. Peter Doppelhamer
Appuyé par : M. Pierre Thauvette



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

Et résolu unanimement

QUE le conseil confirme que les membres du conseil qui assisteront au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités seront le maire M. Luc Grondin, les conseillers messieurs Pierre Thauvette, Louis André Desjardins, André Woodbury, Peter Doppelhamer et Roger Lalonde ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier M. Alain Léveillé qui se tiendra du 20 au 22 septembre 2018 au Palais des congrès de Montréal.

DEPOT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION SANTE ET SECURITE EN MILIEU DE TRAVAIL TENUE LE 7 JUIN 2018

Le Directeur général et secrétaire-trésorier Alain Léveillé dépose le procès-verbal de la réunion Santé et Sécurité en milieu de travail tenue le 7 juin 2018 ci-après attaché pour en faire partie intégrante.

2018-07-020

MOTION DE FÉLICITATIONS AU PERSONNEL DE LA BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : M. Peter Doppelhamer
Et résolu unanimement

QUE le conseil félicite la responsable de la bibliothèque et son équipe pour le maintien de leurs cinq (5) sceaux livresques pour une troisième année consécutive ainsi que pour l'obtention d'une étoile 2018 grâce à leurs efforts et leur excellent travail.

2018-07-021

INVITATION AU TOURNOI DE GOLF ANNUEL DE LA FONDATION HGH

Il est proposé par : M. André Lemay
Appuyé par : M. Louis André Desjardins
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte que le conseiller M. André Woodbury participe au tournoi de golf de la Fondation HGH 2018 qui aura lieu le 11 juillet 2018 au Club de Golf & Curling de Hawkesbury représentant un montant de 150 \$.

2018-07-022

INVITATION AU TOURNOI DE GOLF ANNUEL DE LA MAISON DES JEUNES DE GRENVILLE

Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : M. Louis André Desjardins
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte de faire l'achat de quatre (4) billets pour le Tournoi de golf de la Maison des Jeunes qui aura lieu le 18 août 2018 au Club de Golf La Cité de Hawkesbury et ce, pour un montant de 100 \$ par billet.

NOTE : Les participants seront le maire M. Luc Grondin, et les conseillers messieurs Peter Doppelhamer, André Woodbury et Louis André Desjardins.



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

**INVITATION DE LA MRC D'ARGENTEUIL AU LANCEMENT
DE LA CAMPAGNE POUR LA GESTION DURABLE DES
MATIERES RESIDUELLES**

Le Directeur général et secrétaire-trésorier Alain Léveillé informe les membres du conseil qu'ils sont invités au lancement de la campagne pour la gestion durable des matières résiduelles qui aura lieu le 4 juillet 2018 à 15h00 à la MRC d'Argenteuil. Le maire M. Luc Grondin y assistera.

**INVITATION A LA TOURNEE DU PRESIDENT DE L'UNION
DES MUNICIPALITES DU QUEBEC (UMQ)**

Le Directeur général et secrétaire-trésorier Alain Léveillé informe les membres du conseil qu'ils sont invités à la Tournée du Président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) qui se tiendra le 29 août 2018 à 17h à l'Hôtel Best Western de St-Jérôme.

2018-07-023

**DEMANDE D'APPUI FINANCIÈRE DES PRODUCTIONS COUP
D'CHŒUR POUR LEUR SPECTACLE ANNUEL**

Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : M. André Woodbury
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte d'appuyer financièrement les Productions Coup D'Chœur pour leur spectacle annuel "Les Mille et une vies d'Ali Baba" en offrant un don de 25 \$.

**CAMPAGNE PROVINCIALE D'ARRACHAGE DE L'HERBE A
POUX DE L'ASSOCIATION PULMONAIRE QUEBEC**

Le Directeur général et secrétaire-trésorier Alain Léveillé informe les membres du conseil de la tenue de 12^e Campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux.

VARIA :

2018-07-024

RÉPARATION DES ÎLOTS

Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : M. Peter Doppelhamer
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte le contrat d'entretien de Paysagement Turcotte au tarif horaire de 45 \$ pour un maximum de 2 200 \$ pour la réparation des îlots.

**LETTRE À LA MRC D'ARGENTEUIL RELATIVEMENT AU
BÂTIMENT SITUÉ AU 424, RUE PRINCIPALE**

Le conseil mandate le directeur général et secrétaire-trésorier M. Alain Léveillé à transmettre une lettre à la MRC d'Argenteuil concernant le possible achat du 424, rue Principale.



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

DÎNER ESTIVAL DES EMPLOYÉS

Le conseil invite les employés à un dîner estival le 12 juillet au nouveau garage municipal. La nourriture sera service par Fromage et cie.

OFFRE DE SERVICES DU CISSS DES LAURENTIDES POUR UN SERVICE DE PREMIERS REpondANTS

Le conseil demande qu'une rencontre avec le CISSS des Laurentides se tiennent en septembre afin de présenter l'offre de services.

COMPILATION DES BILLETS DE COURTOISIE ET AVIS D'INFRACTION - JUIN 2018

L'inspecteur M. Luc Gagné dépose la compilation des billets de courtoisie et des avis d'infraction émis durant le mois de juin 2018.

RAPPORT DE COMITÉ

- Le conseiller M. Louis André Desjardins mentionne que la demande d'aide financière de la Banque alimentaire suit son cours. Il rapporte également la tenue de l'AGA de l'Horizon d'Or en septembre.
- Le conseiller M. André Woodbury que la St-Jean-Baptiste n'a généré que des ventes de 3 000\$. Il rappelle aussi que la première course du Club Optimiste se tiendra le 16 juillet.

PERIODE DE QUESTIONS

Selon le règlement # 255-2007, le conseil municipal tient une 2^e période de questions.

2018-07-025

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : M. Peter Doppelhamer
Appuyé par : M. André Lemay
Et résolu unanimement

De lever la séance à 22h00.

Maire

Directeur général et secrétaire-trésorier